

Communiqué de presse

Créteil, le 28 février 2024

Psychiatrie et santé mentale : parlementaires, institutionnels et usagers appellent à généraliser les Centres Experts

Le 28 février 2024, de nombreux parlementaires, institutionnels, représentants des usagers, et acteurs de santé se sont rendus à l'hôpital Albert-Chenevier (AP-HP, UPEC) de Créteil pour une visite des Centres Experts Psychiatrie, à l'occasion d'une conférence de presse associée à une visite des Centres Experts.

Lors de cette visite, le Pr **Marion Leboyer**, Directrice Générale de la Fondation FondaMental, **Benoît Mournet**, député des Hautes-Pyrénées, **Hélène de Faverges**, Directrice référente Psychiatrie de l'AP-HP, le Pr **Pierre-Michel Llorca**, coordinateur des réseaux des Centres Experts, le Dr **Ophélie Godin**, chercheuse à l'Inserm, **Pascal Mariotti**, Président de l'Association des établissements de service public de santé mentale (Adesm), **Marie-Jeanne Richard**, présidente de l'Unafam, et le Pr **Frank Bellivier**, Délégué ministériel à la Santé mentale, ont présenté aux parlementaires et à la presse les acquis de ce modèle en matière **d'amélioration du pronostic, d'organisation des soins, de recherche**, et son impact médico-économique.

Les Centres Experts psychiatrie, un modèle innovant et efficace

Au cours de sa vie, **une personne sur trois** sera concernée par une maladie mentale. Face à cet enjeu majeur de santé publique, les **Centres Experts en Psychiatrie** déployés par la **Fondation FondaMental** représentent une **solution innovante** pour améliorer la prise en charge des patients.

Système de recours complémentaire de l'offre sectorielle, spécialisé par pathologie, gradué et intégré dans le parcours de soin, les Centres Experts constituent un dispositif spécialisé qui intervient **en renfort de la psychiatrie conventionnelle** pour la réalisation de bilans diagnostiques personnalisés. Leurs **équipes pluridisciplinaires** contribuent à la gradation des soins pour les troubles psychiatriques les plus sévères en fournissant aux professionnels de santé adresseurs un avis expert et des **recommandations adaptées à chaque patient**, basées sur les dernières avancées de la recherche. Aujourd'hui, la Fondation FondaMental coordonne **53 Centres Experts** sur le territoire national, **regroupés en quatre réseaux** : troubles bipolaires, dépressions résistantes, schizophrénies, et troubles du spectre de l'autisme sans retard intellectuel.

Depuis 2010, ces Centres ont apporté la preuve de leur efficacité. Selon les études¹ menées, 12 mois après un 1er bilan effectué en Centre Expert, une **diminution de moitié des ré-hospitalisations** est constatée, accompagnée d'une amélioration de l'observance des traitements, d'une diminution de l'intensité des symptômes et des troubles, et d'une meilleure prise en charge des comorbidités somatiques.

En savoir plus sur le parcours patient en Centre Expert : <https://youtu.be/h2iYxrmlsw>

¹ Henry et al, Bipolar Disord 2017

Impact médico-économique des Centres Experts psychiatrie

Les études menées par la **Fondation FondaMental et l'unité de recherche clinique en économie et services de santé (URC Eco) d'Île-de-France (AP-HP)** estiment le coût global des maladies mentales en France à **163 milliards d'euros en 2018²**, dont 23 milliards de coûts directs³. Ce dernier chiffre, confirmé par le rapport charges et produits de la CNAM de juillet 2023, fait des maladies psychiatriques le **premier poste de dépenses de l'Assurance Maladie**.

Les études médico-économiques réalisées par les chercheurs de la Fondation FondaMental⁴ révèlent que **le coût des hospitalisations représente 80% des coûts directs médicaux** pour la schizophrénie et les troubles bipolaires. En diminuant de moitié les ré-hospitalisations un an après un premier bilan, le modèle des Centres Experts permet donc une **forte réduction de ces coûts**, tout en améliorant la **qualité de vie des patients** grâce à un parcours de soin personnalisé.

Victime de son succès, le modèle doit évoluer

Aujourd'hui, les délais d'attente pour avoir un rendez-vous en Centre Expert sont trop longs (**jusqu'à 3 ans** dans certains Centres et pour certaines pathologies) et constituent une véritable **perte de chances pour les patients**. Alors que la santé mentale est l'un des enjeux majeurs de santé publique de ce siècle et afin de répondre aux demandes des patients, de leurs proches, des associations et des professionnels de santé, **généraliser l'accès aux Centres Experts à tous les Français qui en ont besoin s'impose**.

Cette évolution doit tout d'abord passer par la **stabilisation et la pérennisation** des financements fléchés vers les centres hospitaliers qui hébergent **les 53 Centres Experts existants**. Par ailleurs, pour répondre aux besoins populationnels et assurer le maillage territorial de l'offre de soins, la Fondation FondaMental appelle à déployer **20 nouveaux Centres Experts**. **Objectif : un Centre Expert par pathologie et par région**.



« Les Centres Experts psychiatrie représentent une solution concrète pour améliorer la prise en charge des patients, grâce à une approche pluridisciplinaire éclairée par les dernières avancées de la recherche. Les études confirment leur efficacité, avec une diminution significative des ré-hospitalisations et une meilleure observance des traitements. Pour à la demande de soins, la généralisation des Centres Experts sur les territoires s'impose comme une nécessité. »

Marion Leboyer, Directrice générale de la Fondation FondaMental.

² Laidi C et al. Eur J Neuropsychopharmacol 2023

³ On appelle « **coûts directs** » la valeur des ressources qui servent directement à prendre en charge le patient. Dans ces coûts directs, on retrouve les coûts médicaux qui relèvent du système de soins, et les coûts non-médicaux mais qui contribuent directement au soin ou à la qualité de vie du patient, c'est-à-dire le secteur médico-social, les aidants informels ou encore l'aménagement du domicile dans le cadre d'un handicap. À l'opposé, on appelle « **coûts indirects** » les coûts liés aux comorbidités somatiques associées aux maladies psychiatriques, mais aussi les conséquences économiques et sociales de ces maladies : baisse de la qualité de vie, perte de revenus, périodes d'inactivité, invalidité et réduction de l'espérance de vie.

⁴ Laidi et al. European Neuropsychopharmacology 2018 et Laidi et al. European Neuropsychopharmacology 2022



« Les Centres Experts proposent un service complétant l'offre de soins généraliste sectorisée. Leur succès, désormais reconnu internationalement, souligne l'importance cruciale d'une approche spécialisée et intégrative en psychiatrie. »

Benoit Mournet, député des Hautes-Pyrénées, membre de la commission des finances



« A l'Unafam, nous portons l'idée que la psychiatrie doit mettre la personne au centre du soin. Les Centres Experts incarnent cette vision, offrant un parcours de soins holistique pour améliorer la qualité de vie des patients. En rendant accessibles les dernières avancées de la recherche et de l'innovation, ils permettent d'apporter aux patients des soins sur-mesure. »

Marie-Jeanne Richard, Présidente de l'Unafam

A propos de la Fondation FondaMental :

La Fondation FondaMental est une fondation de coopération scientifique dédiée à l'amélioration du diagnostic, de la compréhension et du traitement des maladies mentales. Elle allie soins et recherche de pointe pour promouvoir une prise en charge personnalisée et multidisciplinaire des patients et pour soutenir la recherche et l'innovation dans l'amélioration des stratégies diagnostiques et thérapeutiques des maladies mentales. Elle peut recevoir des dons et des legs.

www.fondation-fondamental.org

Contact Presse : Mathilde Couderc – mathilde.couderc@agence-constance.fr – 07 57 68 30 62